

Conseil d'école Maternelle René Guest 05/11/15

Date des prochains conseils :

17 mars 2016 – 18h

23 juin 2016 – 18h

Présents :

Mme Niari, Directrice

Mmes Parent, Nicolini, Moulager, Salliou, Pham, Raymond, Favre, Enseignantes

Mmes Bochain, Kamano, Boivin, Cadiou, parents représentants FCPE (+ suppléantes Mmes Lecluze et Sampaio)

Mmes Cieza, Dounane, Bouteiller, M.Frémeaux, parents représentants APELGC

Mme Fommarty, maire adjoint, déléguée aux affaires scolaires

Mme Marquis, représentante de la mairie – Affaires scolaires

Excusé : M. Ansel, enseignant

1. Vote du règlement intérieur

Adopté à l'unanimité

2. Organisation de la vie à l'école

Structure de l'école, effectifs et personnel

225 Elèves : 103 filles / 122 garçons répartis dans 8 classes (moyenne de 28,12 enfants par classe)

75 Petits / 79 Moyens / 71 Grands

10 enseignants : 8 titulaires + 1 enseignante pour assurer les temps partiels et la décharge de direction + 1 ZIL (Zone d'intervention Limité) présent sur la classe 4 à temps plein en septembre et octobre et à mi-temps à partir du mois de novembre.

	Niveau	Nombre d'enfant	Enseignant	Dame de service
Classe 1	Grande section	29 Grands	Marie Salliou	Cathy Chevillet (présente sur les 2 classes de grands)
Classe 2	Moyenne section	28 Moyens	Delphine Nicolini	Brigitte Beurel
Classe 3	Moyenne section	28 Moyens	Sandrine Moulager	Sylvie Hurcet
Classe 4	Grand section	29 Grands	Anissa Terberche le mardi et jeudi * Emmanuel Ansel (ZIL)	Cathy Chevillet (présente sur les 2 classes de grands)
Classe 5	Moyens-Grands	13 Moyens + 13 Grands	Pascale Parent	Annabella Chaveiro
Classe 6	Petits-Moyens	18 Petits + 10 Moyens	Sophie Pham Amélie Favre le jeudi	Sabrina Mondain
Classe 7	Petite section	29 Petits	Véronique Raymond Amélie Favre le mardi	Valérie Salemi
Classe 8	Petite section	28 Petits	Myriam Niari Amélie Favre le mercredi et le vendredi matin	Marie Luce Bricourt

*répartition des jours de présence susceptible d'être modifiée

A noter : 13 enfants radiés depuis les effectifs prévisionnels établis en juillet

Rased (Réseau d'Aides Spécialisés aux Elèves en Difficultés) : Intervention pour les difficultés d'apprentissage ou de comportement, à la demande des enseignants.

La psychologue scolaire, (Monique Provendier) et la Maitre G (Sonia Chaze) sont présentes sur le groupe scolaire (élémentaire + maternelle) le lundi.

- Psychologue scolaire : observation en classe + concertation avec les enseignants, entretien auprès des enfants avec autorisation écrite des parents. Elle peut également intervenir dans les cas de demande de passage anticipé.
- Maitre G : prend en charge les enfants en petits groupes après concertation avec les enseignantes, sur des difficultés identifiées. Son objectif est de restaurer l'envie d'apprendre et l'estime de soi

NB : Pas de Maitre E (soutien scolaire).

2 Auxiliaires de vie scolaires présentes dans l'établissement auprès d'enfants en situation de handicap
Mme Liliane Bineli, **aide administrative à la direction**, a un contrat de 20h par semaine. Elle est présente le lundi, mardi, mercredi, jeudi.

Personnel municipal :

8 agents sont présents sur l'école

- Ager (restauration)
- Nelly (accueil)
- Sabrina / Valérie / Marie Luce en Petite Section
- Sylvie / Brigitte en Moyenne Section
- Annabella en Moyen-Grand
- Cathy pour les 2 classes de Grande Section

La Directrice souligne que la structure actuelle permet un bon fonctionnement de l'école (présence dans les classes + réalisation du ménage dans tous les espaces) mais que cet équilibre devient fragile en cas d'absence : les atsem sont prioritairement affectées aux classes de petits au détriment des classes de grands, la charge de ménage est répartie sur le personnel restant. L'approche de la saison hivernale fait craindre une augmentation des congés maladie, sans solution de remplacement.

Rappel : en juin 2014, la mairie avait annoncé une réduction des effectifs municipaux dans les écoles, mais en compensation, un renforcement du poste de volantes

Constat : seulement 3 volantes pour toute la Garenne, qui ne sont affectées aux écoles qu'après 2 jours d'absence.

Réponse de la mairie

Mme Fommarty rappelle que les préconisations de l'Education Nationale sont de mettre à disposition une Atsem par classe de petite section. Le standard est d'une personne par classe de petite section, une pour deux classes en moyenne section. L'offre de la mairie est donc aujourd'hui supérieure.

Mme Niari demande une intervention auprès de M. Juvin pour un pôle de remplaçant plus conséquent afin de garantir les effectifs présents dans l'établissement, nécessaires pour l'aide aux enseignantes, la sécurité des enfants et l'entretien des locaux.

NB : un départ à la retraite est prévu à la rentrée 2016, non remplacé, on s'oriente donc vers ½ personne par classe de moyenne section dès septembre 2016.

Rappel des horaires pour les parents : les arrivées doivent se faire impérativement entre 8h20 et 8h30 afin de ne pas retarder le début de classe et de faciliter les séparations

Surveillance des récréations :

08h20-08h30 : dans la cour des moyens grands, un enseignant + une atsem + 2 ou 3 animateurs

10h : 2 enseignants par cour

15h15 : 2 enseignants dans la cour des moyens-grands

15h45 : 2 enseignantes dans la cour des petits

+ Présence des AVS avec les enfants dont elles ont la responsabilité.

Accès au point d'eau

Dans les classes : gobelets mis à disposition des enfants

En dehors, pas de verre à disposition, mais les enfants peuvent demander aux dames de service qui peuvent leur en proposer un ; l'objectif est d'éviter aux enfants de boire au robinet (hygiène).

Dortoirs

2 dortoirs sont en service, avec une enseignante par dortoir pour la surveillance (rotation Myriam / Amélie / Véronique) avec 60 enfants en moyenne ce qui correspond à la capacité maximum. Les élèves de petite section de la classe 7 sont répartis dans chacun des dortoirs.

Pour les enfants de Moyenne Section : temps calme de 13h30 à 14h00 sur des tapis dans la classe.

Pour les enfants de Grande Section : en général, pas de temps calme sauf les jours de piscine, (repos en position assise, tête posée sur les bras croisés, avec fond sonore apaisant).

Evaluation des élèves

Il n'y a plus de livret d'évaluation comme proposé les années passées.

L'objectif des nouveaux supports est de mettre en avant les réussites de l'élève, et ne pas souligner les apprentissages non acquis ou en cours d'acquisition.

Le « Carnet de suivi » et le « Journal des réussites » sont en cours d'élaboration (1^{er} Groupe de travail avec des directeurs d'établissement, dont Mme Niari, le 20 novembre).

PMI et visite médicale

Le médecin et une auxiliaire de la PMI interviennent dans l'école (le plus souvent le vendredi matin), en septembre pour les enfants de moyenne section nés de fin d'année, en janvier pour les enfants de petite section nés en début d'année.

Les parents sont informés par une plaquette de la PMI.

Les tests de dépistage sont réalisés à l'école (langage, vue, ouïe, graphisme), l'examen médical est réalisé au centre de PMI (convocation à se rendre au centre PMI Rond-Point de l'Europe, transmise aux parents, non obligatoire).

En Grande section, les enfants ont une visite médicale avant le passage en CP

Les tests de dépistages sont réalisés par l'infirmière scolaire, le médecin intervient ensuite auprès de tous les enfants (infirmerie de l'école élémentaire).

Prise en charge de petits et gros bobos

Un budget de 111 € par année civile est alloué par la mairie à chaque école pour l'achat de matériel pour la pharmacie : Désinfectant, pansements, compresses, pommade type « Emoclar », gants en latex.

Un complément est financé par la coopérative scolaire : gants de toilette jetables, blocs de glace pour les coups.

Les armoires à pharmacie se trouvent dans les dortoirs, dans les sanitaires, à la loge. Ce matériel est partagé avec le centre de loisirs et les activités périscolaires.

Les parents sont prévenus en cas d'incident mineur pour éviter les « surprises » au moment de récupérer les enfants.

Aucun médicament n'est donné en dehors du PAI sur le temps scolaire (possible sur les centres de loisirs avec ordonnance).

Si un enfant avec PAI rencontre un problème (allergie), le SAMU est immédiatement prévenu.

En cas d'accident grave, le SAMU ou les pompiers sont appelés, ainsi que les parents. Les enfants sont orientés vers le centre hospitalier d'Argenteuil. Si les parents ne sont pas présents au moment du départ des pompiers, un enseignant accompagne.

Apprendre à badger en grande section

Afin d'aider les futurs élèves de CP à badger seul, et compte tenu du retour positif de l'année dernière, les parents élus APELGC proposent de renouveler le support réalisé et distribué en avril 2015 (support à distribuer aux enfants, avec une note d'accompagnement pour les parents). Pas d'opposition en séance.

Le support sera distribué aux élèves de grande section vers le mois d'avril 2016.

3. Point sur les travaux

Différentes demandes : travaux et mobilier pour budget 2016

- Local rangement (à côté classe 1) : demande de rayonnage (déjà demandé en 2014)
- Salle de Motricité : demande de « déco choc » pour le mur derrière l'espalier
- Salle des maitres : demande de tables et chaises
- Sanitaires : changement de portes (abimées par les lavages à grandes eaux)
- Classe 2 : ponçage des chaises
- Classe 3 : nouvelles tables
- Classe 4 : Peinture mur + sol + tables
- Classe 5 : Peinture + sol
- Salle d'activité (entre la classe 4 et la classe 5) : peinture + sol
- Cour : tracé de l'escargot (déjà demandé en 2014)
- Cour des petits : structure de jeu (une structure retirée en juillet pour cause de sécurité)
- Agrandissement de la cabane à vélo (déjà demandé en 2014)
- Lits superposés pour les dortoirs

Réponses de la mairie :

- Le chiffrage des demandes est en cours pour prévision budgétaire 2016 et arbitrage.
- Pas d'info sur le budget potentiellement restant pour 2015.
- Les lits superposés ne sont pas autorisés pour les enfants de moins de 6 ans

- Projet de changement des jeux dans toutes les écoles maternelles (sur 4 ans), mise en place de jeux évolutifs, le calendrier n'est pas défini, les priorités seront définies en fonction de la vétusté.

La directrice remercie les parents qui ont aidé à la réparation des vélos et trottinettes

Finitions et problèmes liés aux inondations.

Finitions des travaux de l'école : Les retouches de peintures sont prises en charge dans le cadre du SAV, en cours (sujet géré par M. Etienne, Service Technique)

Inondations : Suite à l'averse du 06 octobre, il y a eu des infiltrations d'eau par la verrière du couloir, dues à une vis défectueuse qui va être changée.

Il n'y a pas eu d'inondations dans les classes (gouttière changée l'année dernière).

Un curage est prévu pour éviter de nouvelles inondations au sous-sol.

Demande de ralentisseur ou point école pour passage au niveau du théâtre

Il y a, à ce niveau, un passage piéton (avec traversée en 2 temps) sans feu, les voitures arrivent à vive allure.

Réponses de la mairie :

- Pas de ralentisseur possible : route départementale + passage des bus
- Rétrécissement de voie déjà effectué pour faire ralentir les véhicules
- Il y a déjà « 3 points école » entre la place des Champs Philippe et le collège + passage souterrain pour traverser.
- A voir sur place s'il est judicieux de déplacer un des points existants

4 Activités prévues

Lundi 09/11 : photographe- Photos de groupe et individuelles

Jeudi 19/11 : PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité) entre 09h50 et 11h30 – Simulation d'un orage violent avec tempêtes et inondations. Exercice de mise à l'abri simple (pas de confinement) – l'exercice dure 1h00

Lundi 14/12 : **Spectacle « Le bal de Noël »** par la compagnie Balathemes, offert par la mairie, le matin, à l'école

Mardi 15/12 : réflexion en cours pour organisation d'une **fête de Noël** par l'équipe enseignante, avec éventuelle sollicitation des parents pour réaliser des gâteaux. La mairie offre des sachets de friandises, des jus de fruits et des clémentines.

Jeudi 17 décembre : **repas de Noël**

21 mars : **Pierre Lozère** (chanteur) au théâtre de la Garenne, contribution de 4€ par enfant demandée aux parents.

23 mai : Venue d'un **apiculteur** à l'école avec explication de la vie des abeilles, ruche d'observation ; des produits au miel seront offerts aux enfants. 4€ / enfant

Animation petit déjeuner pour les Grandes Sections : une seule séance avec diététicienne a été proposée pour l'école (2 les autres années)

La maternelle Guest a décidé de l'offrir à un autre établissement et d'organiser l'évènement sans intervenant externe.

Kermesse : Pas de date définie, mais a priori début juin

Des réunions préparatoires seront organisées avec les parents élus, mais l'évènement requiert l'implication de tous les parents pour la réussite de ce moment festif !

La kermesse sera faite uniquement avec la maternelle

Les sorties de fin d'année ne sont pas encore définies.

Hors séance :

Pour les Grandes Sections :

- *Rencontres sportives inter-écoles :*
 - *En mars ou avril : Jeux d'opposition, au complexe Marcel Payen*
 - *Fin juin : Parcours Athlétiques au complexe Marcel Payen*
- *Musique : Eveil musical avec Adélaïde, le lundi après midi*
- *Piscine : le mardi matin*

« Lire et faire lire » : 4 Bénévoles de l'association interviennent dans l'école auprès des classes 1, 2, 3, et 5. (Lecture aux enfants, par petit groupe).

5 Articulations temps scolaires et périscolaires

Mutualisation des fiches de renseignements : réflexion en cours par les services de la mairie pour la prochaine rentrée.

Présentation des activités périscolaires :

L'équipe enseignante et les parents élus notent les difficultés des parents pour identifier les différents temps scolaires et périscolaires et les intervenants associés.

En réponse, un tableau synthétique a été réalisé par l'APELG dans sa newsletter d'octobre, également affiché dans le panneau à l'entrée de l'école ; l'APELGC propose de rendre ce document plus lisible (affichage en plus grand format).

Des réunions de présentations des activités périscolaires, des intervenants, des éventuelles navettes proposées pour les activités extra-scolaires, pourraient être organisées soit en même temps que la réunion pour les nouveaux parents (en juin, pour les entrants en petite section), soit à la rentrée.

Pour info :

Prochaine commission des menus 26 novembre, 14h00.

Prochain conseil le 17 mars 2016, 18h00